

Adoption d'Hélène d'Oro par Marie d'Oro (1834)

Audience publique tenue par la cour royale de Pau, chambre civile des vacations, le 2 octobre 1834

Demoiselle Marie d'Oro, propriétaire, fille de feu Henry d'Oro de Pontonx et de feu Marguerite Albaine de Sentout, née le 20 octobre 1775, domiciliée à Pontonx adopte la demoiselle Hélaine, fille naturelle, née le 21 mai 1812 à Saint-Vincent-de-Xaintes, domiciliée à Pontonx.

Il résulte de son acte de naissance qu'elle est née de la demoiselle Marie d'Oro, alors habitante à Dax et de père inconnu.

Marie d'Oro déclare qu'elle a toujours donné ses soins à la demoiselle Hélaine.

Le procès verbal d'enquête faite devant le juge de paix du canton de Tartas (ouest) le 2 septembre 1834 justifie le fait que ladite Hélaine est restée avec la demoiselle Marie d'Oro pendant sa minorité et que celle-ci lui a donné ses soins et a pourvu à ses besoins.

Par jugement du 13 septembre 1834, par le tribunal civil de Saint-Sever, il est déclaré qu'il y a lieu à l'adoption.

La cour d'appel de Pau confirme ce jugement.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, 2 U 1598